

Les départements qui se ressemblent : une nouvelle typologie

Comment classer les départements métropolitains ? Quelles sont leurs similitudes et leurs différences ? Pour comprendre la situation économique et sociale des départements, le Compas a réalisé une typologie qui rassemble ces territoires en catégories présentant les caractéristiques socio-économiques les plus proches. Elle a été réalisée sur la base d'une sélection d'indicateurs issus des « indicateurs sociaux départementaux » retenus par le groupe de travail de l'Association des départements de France (ADF).

Les moyennes nationales cachent de profondes disparités selon les départements. De l'activité aux niveaux de vie en passant par le dynamisme démographique, les paramètres à prendre en compte sont très nombreux et on ne peut pas classer l'ensemble des territoires sur une échelle simple avec un indicateur unique. Pour mieux comprendre la situation, le Compas a réalisé une typologie nouvelle, qui rassemble les territoires par groupes présentant des indicateurs socio-économiques similaires (voir encadré méthodologique). Plusieurs critères jouent un rôle particulièrement discriminant : l'attractivité du territoire (contribution du solde migratoire à la croissance de la population), leur fragilité (évolution de l'emploi, chômage, pauvreté) et le degré d'urbanisation.

Les départements franciliens hors Seine-Saint-Denis : de fortes disparités et des niveaux de vie élevés

Si l'on raisonne en fonction du degré d'urbanisation, le premier groupe qui ressort de notre typologie (groupe A) est constitué des départements franciliens à l'exception de la Seine-Saint-Denis. Ils présentent des caractéristiques très proches sur le plan économique et social. Ils constituent à eux seuls une classe de la typologie avec une très forte densité de population et d'urbanisation, des niveaux de vie parmi les plus élevés, une population plutôt jeune où l'évolution démographique est portée par un solde naturel et migratoire des jeunes adultes positif qui compensent les départs de ménages plus âgés, des taux de pauvreté

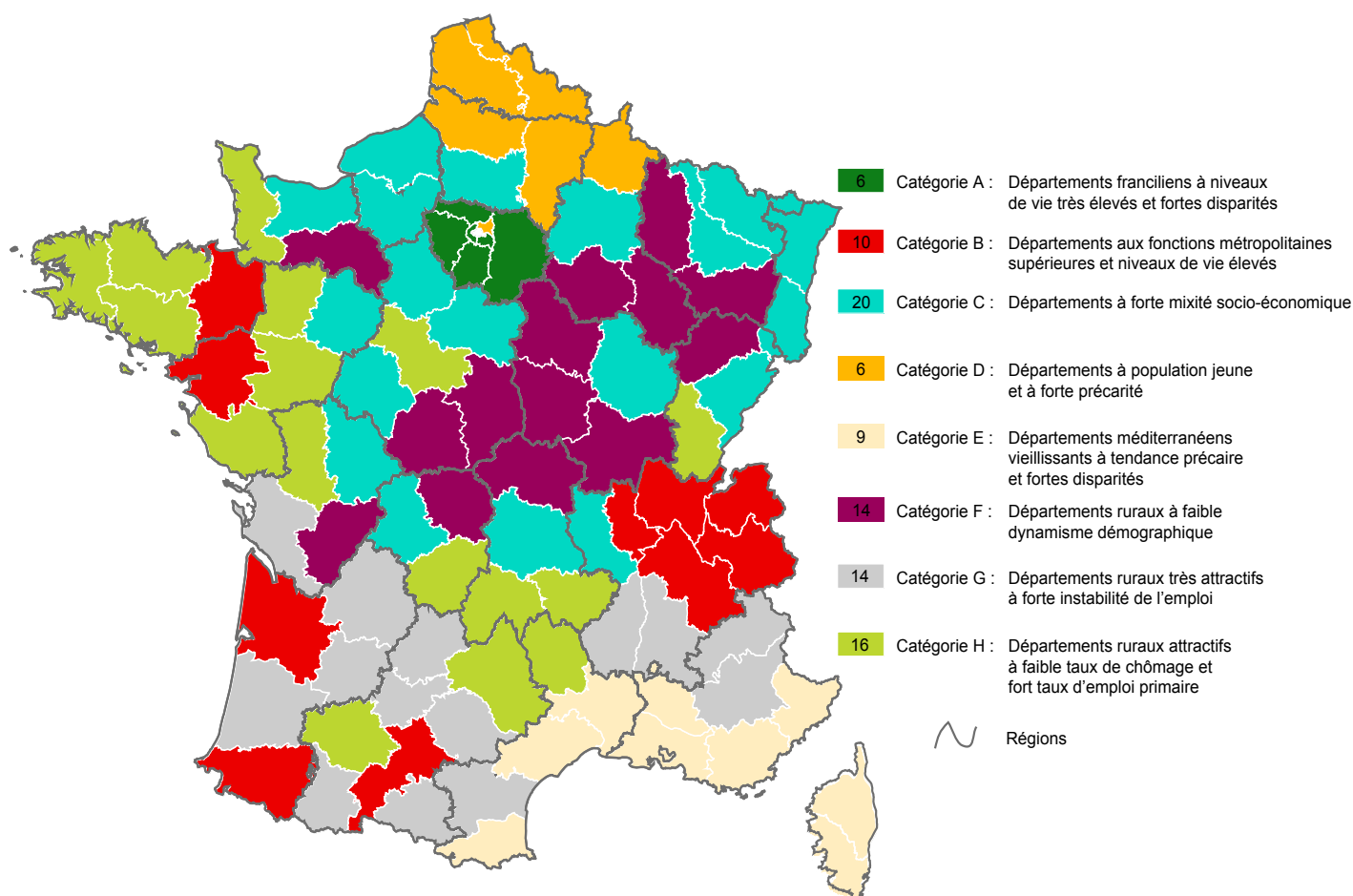
particulièrement bas (expliqués par la présence d'une population majoritairement active), de hauts niveaux de formation et de qualification et des emplois du secteur tertiaire sur-représentés.

Ces caractéristiques moyennes masquent néanmoins de fortes disparités entre ces départements, aussi bien en termes de niveaux de vie que de formation et de catégories d'emplois. Les moyennes font apparaître une population plus favorisée que dans les autres dé-

Une étude pour le Conseil général des Côtes d'Armor

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la mise en place de l'observatoire social du **Conseil général des Côtes d'Armor**. Les indicateurs sélectionnés et les définitions des catégories de territoire sont issus d'un travail en collaboration avec les professionnels du Conseil Général des Côtes d'Armor. Les indicateurs utilisés sont issus des résultats du rapport du groupe d'expérimentation co-animé par Michèle Mansuy et Joël Guist'hau, mené par la Drees du ministère des affaires sociales et l'Association des départements de France et publié en septembre 2011. Les données utilisées proviennent pour la plupart de l'Insee, de la direction générale des impôts du ministère de l'Economie et de la Caisse nationale d'allocations familiales. Elles portent principalement sur les années 2009 et 2010.

Typologie des départements métropolitains



Huit catégories de départements

Notre typologie distingue d'abord deux groupes de départements très urbanisés et sources d'emplois, présentant des niveaux de vie des ménages élevés avec de fortes disparités et une sur-représentation des catégories sociales supérieures : la catégorie A, composée de départements franciliens (hors Seine-Saint-Denis) à niveaux de vie très élevés et fortes disparités et la catégorie B, formée de départements qui ont une « fonction métropolitaine supérieure » (une grande ville comprenant des emplois hautement qualifiés).

Ensuite, on trouve un groupe de départements aux caractéristiques proches de la moyenne métropolitaine en termes de niveaux de vie des ménages et de structures de populations, mais au dynamisme démographique faible : notre catégorie C, composée de départements présentant la plus grande diversité socio-économique de notre typologie.

Deux catégories de territoires se différencient fortement de la moyenne métropolitaine du fait de leur structure par âge, et où les indicateurs de précarité sont significativement plus élevés qu'en moyenne métropolitaine : la catégorie D, des départements à population jeune et à forte précarité, et la catégorie E, des départements méditerranéens vieillissants à tendance précaire et où existent de fortes disparités. Enfin, trois catégories de territoires plus ruraux et vieillissants, aux indicateurs de précarité assez marqués, se différenciant entre eux sur le volet du dynamisme démographique et de l'emploi : la catégorie F, des départements ruraux à faible dynamisme démographique, la catégorie G, composée de départements ruraux très attractifs à forte instabilité de l'emploi et la catégorie H : départements ruraux attractifs à faible taux de chômage et fort taux d'emploi primaire.

partements, ce qui n'empêche pas la présence de populations particulièrement fragilisées dans les communes et les quartiers de ces départements. Au sein même de cette catégorie de territoires, l'homogénéité entre les départements reste relative, les Hauts-de-Seine présentant des caractéristiques socio-économiques favorables plus prononcées qu'ailleurs.

Les départements du Nord et la Seine-Saint-Denis : des territoires jeunes à forte précarité

La Seine-Saint-Denis est le seul département francilien qui ne s'associe pas aux autres départements de

la région, mais rejoint les départements du Nord de la France dans notre groupe D, où les indicateurs de précarité sont beaucoup plus marqués. On y trouve les taux les plus élevés de pauvreté et de chômage, des taux d'activité des 15-64 ans relativement bas et les niveaux de vie médians les plus bas. On note par contre une relative homogénéité des niveaux de vie sur ces départements du fait, en particulier, de la sous-représentation des catégories socio-professionnelles supérieures et de la sur-représentation des employés et ouvriers non qualifiés et des jeunes (de 20-24 ans) non diplômés. La Seine-Saint-Denis et la pointe Nord du pays sont les départements où la part des jeunes est la plus importante. La fragilité de ce groupe se distingue de celle que l'on va retrouver dans le pourtour méditerranéen (voir plus loin), qui comprend davantage de personnes âgées. C'est aussi sur ces territoires que l'espérance de vie est la plus faible, le taux de mortalité infantile est le plus élevé, et où l'on trouve une forte part de familles monoparentales.

Les départements composés de villes de plus de 200 000 habitants, des territoires aux profils différents

La France compte 11 villes de plus de 200 000 habitants. Les départements d'accueil de ces 11 villes n'appartiennent pas tous à la même catégorie de territoires. Parmi ces villes, cinq se situent dans des départements de la catégorie B «départements aux fonctions métropolitaines supérieures et niveaux de vie élevés». Ainsi, le Rhône, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique, la Gironde et l'Ille-et-Vilaine présentent des caractéristiques socio-économiques semblables. On y trouve un dynamisme démogra-

phique particulièrement présent lié à la combinaison d'un solde naturel et d'un solde migratoire positifs, une augmentation du nombre de familles plus importante qu'en moyenne métropolitaine, un taux d'activité élevé (avec une proportion de cadres supérieurs et de jeunes diplômés du supérieur au-dessus de la moyenne métropolitaine) et une présence importante d'emplois précaires ou à temps partiel avec pour autant des taux de pauvreté et de chômage plutôt faibles.

On notera que si le département du Rhône est associé à la catégorie B, ses caractéristiques socio-économiques le positionnent à mi-chemin entre les catégories A et B. Il ne serait donc pas incohérent de l'associer aux départements franciliens. Le département du Nord, compte tenu de la structure par âge de sa population, du niveau de vie des habitants et de son solde migratoire négatif, se différencie des départements précédents, et se retrouve en catégorie D, malgré la présence de Lille, ville de plus de 200 000 habitants.

L'importance de la précarité de l'emploi différencie les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône des départements composés de villes de plus de 200 000 habitants situés dans la catégorie B. Si l'analyse n'intégrait pas ces notions de précarité de l'emploi, le département des Alpes-Maritimes rejoindrait certainement ceux de la catégorie B du fait de son dynamisme démographique. En revanche, le département des Bouches-du-Rhône présente une situation atypique au regard des départements de la catégorie B du fait de son solde migratoire fortement négatif chez les jeunes adultes.

L'Hérault quant à lui présente une situation intermédiaire à celle des Alpes-Maritimes et des Bouches-

La méthode utilisée

Une typologie est une méthode qui permet de résumer l'information statistique et ainsi proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que ceux-ci soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe et les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles. Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des caractéristiques proches au regard des enjeux repérés dans le cadre de l'étude. Ces enjeux concernent les disparités démographiques mais également de revenus des ménages et de richesses socio-économiques des territoires.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes. Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales.

A partir de la liste des indicateurs sélectionnés, on identifie dans une première étape les variables pertinentes et donc retenues dans l'analyse. À l'aide d'une technique dite d'analyse factorielle en composantes principales, nous avons effectué un traitement statistique de la base de données et mis en avant les fortes corrélations pouvant exister entre certains indicateurs. Certains sont donc considérés comme des variables « actives » et contribuent à la constitution des classes et d'autres indicateurs sont mis en « illustratifs » du fait de leur forte interdépendance avec des « variables actives ».

Catégorie A

Départements franciliens à niveaux de vie très élevés et fortes disparités

Seine-et-Marne	77
Yvelines	78
Essonne	91
Hauts-de-Seine	92
Val-de-Marne	94
Val-d'Oise	95

Catégorie B

Départements aux fonctions métropolitaines supérieures et niveaux de vie élevés

Ain	1
Haute-Garonne	31
Gironde	33
Ille-et-Vilaine	35
Isère	38
Loire-Atlantique	44
Pyrénées-Atlantiques	64
Rhône	69
Savoie	73
Haute-Savoie	74

Catégorie C

Départements à forte mixité socio-économique

Calvados	14
Côte-d'Or	21
Doubs	25
Eure	27
Eure-et-Loir	28
Indre-et-Loire	37
Loire	42
Loiret	45
Marne	51
Meurthe-et-Moselle	54
Moselle	57
Oise	60
Puy-de-Dôme	63
Bas-Rhin	67
Haut-Rhin	68
Sarthe	72
Seine-Maritime	76
Vienne	86
Haute-Vienne	87
Territoire de Belfort	90

Catégorie D

Départements à population jeune et à forte précarité

Aisne	2
Ardennes	8
Nord	59
Pas-de-Calais	62
Somme	80
Seine-Saint-Denis	93

Catégorie E

Départements méditerranéens vieillissants à tendance précaire et fortes disparités

Alpes-Maritimes	6
Bouches-du-	13
Corse-du-Sud	2A
Haute-Corse	2B
Gard	30
Hérault	34
Pyrénées-Orientales	66
Var	83
Vaucluse	84

Catégorie F

Départements ruraux à faible dynamisme démographique

Allier	3
Aube	10
Charente	16
Cher	18
Creuse	23
Indre	36
Haute-Marne	52
Meuse	55
Nièvre	58
Orne	61
Haute-Saône	70
Saône-et-Loire	71
Vosges	88
Yonne	89

Catégorie G

Départements ruraux très attractifs à forte instabilité de l'emploi

Alpes-de-Haute-Provence	4
Hautes-Alpes	5
Ardèche	7
Ariège	9
Aude	11
Charente-Maritime	17
Dordogne	24
Drôme	26
Landes	40
Lot	46
Lot-et-Garonne	47
Hautes-Pyrénées	65
Tarn	81
Tarn-et-Garonne	82

Catégorie H

Départements ruraux attractifs à faible taux de chômage et fort taux d'emploi dans le secteur primaire

Aveyron	12
Cantal	15
Corrèze	19
Côtes-d'Armor	22
Finistère	29
Gers	32
Jura	39
Loir-et-Cher	41
Haute-Loire	43
Lozère	48
Maine-et-Loire	49
Manche	50
Mayenne	53
Morbihan	56
Deux-Sèvres	79
Vendée	85



Paris, un département atypique

A la fois commune et département, la ville de Paris, compte tenu de son statut de capitale, présente une situation très atypique en termes de réalité socio-économique au regard des autres départements. Sa densité de population atteint 21 196 habitants au km², contre 8 893 habitants au km² pour le département limitrophe des Hauts-de-Seine. L'écart interdécile des niveaux de vie mensuels atteint 3 976 € par mois, soit 600 € de plus que le département limitrophe des Hauts-de-Seine ; 23,5% des actifs occupés sont des cadres et professions intellectuelles supérieures contre 7% en moyenne pour la France métropolitaine, ... Toutes ces caractéristiques nous ont conduit à retirer ce département de l'analyse, celui-ci risquant de constituer une classe à lui seul. Si nous avions tenu à l'associer à l'une des huit catégories de territoires définies dans l'analyse, il se rapprocherait de la catégorie A, regroupant les départements franciliens.

du-Rhône en termes de dynamisme démographique. Là encore, c'est sa situation en terme de précarité de l'emploi qui le distingue des départements situés dans la classe B. Enfin, si l'analyse n'intégrait pas les notions de dynamisme démographique, le Bas-Rhin pourrait être associé aux départements cités en catégorie B. C'est en effet le solde migratoire négatif observé sur le département qui le différencie des départements de la classe B et lui fait rejoindre la catégorie C au dynamisme démographique moins favorable.

Les départements composés de villes de 100 000 à moins de 200 000 habitants : une ressemblance, en apparence seulement

En dehors des communes d'Ile-de-France, notre pays comprend 24 villes entre 100 000 et 200 000 habitants. Parmi celles-ci, une grande majorité sont situées au sein de départements correspondant à la classe C : «départements à forte mixité socio-économique». Il s'agit des départements au profil socio économique le plus proche de la moyenne métropolitaine avec un dynamisme démographique moins marqué que pour ceux de la catégorie B.

Pour autant, certains départements composés de villes de 100 000 à 200 000 habitants ne se retrouvent pas dans la catégorie C : le Var, le Gard et les Pyrénées Orientales (ainsi que les Bouches-du-Rhône, avec Aix-en-Provence) présentent une précarité de l'emploi qui les positionnent dans la catégorie E «départements méditerranéens vieillissants à tendances précaires et fortes disparités». Notons qu'en termes de niveaux de ressources des ménages et de dynamisme démographique, les Pyrénées-Orientales pourraient être rapprochés des départements de la classe F «départements ruraux à faible dynamisme démographique». C'est donc bien l'importance de la précarité de l'emploi qui associe ce département à l'ensemble méditerranéen. La Somme rejoint les départements du nord de la France du fait, notamment, de sa faible attractivité démographique.

Enfin le dynamisme démographique observé sur les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire associe ces derniers à la catégorie H «départements ruraux attractifs à faible taux de chômage et fort taux d'emploi précaire

». Pour autant, la mixité socio-économique observée sur ces territoires aurait pu nous encourager à les associer aux départements de la catégorie C.

Les départements plus ruraux : des situations diversifiées liées majoritairement au dynamisme démographique et aux structures par âge des populations.

Les départements des catégories F à H correspondent aux territoires les plus ruraux. Néanmoins, bien que n'accueillant pas de «grandes villes», certains de ces départements présentent des indicateurs de développement démographique très favorables avec des soldes migratoires fortement positifs, tandis que d'autres voient leur population vieillir et/ ou diminuer.

La catégorie H «départements ruraux attractifs à faible taux de chômage et fort taux d'emploi primaire» regroupe les départements ruraux les plus attractifs. C'est le cas par exemple des départements bretons (Finistère, Morbihan, Côtes d'Armor) qui accueillent des populations nouvelles. De façon encore plus marquée, les départements de la Vendée, de l'Aveyron, du Gers et de la Lozère présentent des soldes migratoires des jeunes adultes fortement positifs. En revanche, si les départements de la Manche, du Jura et du Loir-et-Cher sont associés à cette catégorie, ce n'est pas tant du fait de leur dynamisme démographique (positif mais moins marqué en termes de solde migratoire des jeunes adultes) que du fait d'indicateurs moins défavorables en termes de précarité de l'emploi.

Enfin, la distinction entre les départements de catégories F «départements ruraux à faible dynamisme démographique» et G «départements ruraux très attractifs à forte instabilité de l'emploi» s'explique majoritairement par un dynamisme démographique différent. Les départements les plus attractifs, et donc présents dans la catégorie G, sont les Landes, le Lot, les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Parmi l'ensemble des départements ruraux, c'est la Haute-Marne qui connaît

le plus faible dynamisme démographique. L'instabilité et la précarité de l'emploi est plus forte dans la catégorie G que F et ce, malgré une attractivité plus importante des départements de la catégorie G.

Pour une approche multicritère des territoires

Au premier coup d'œil, notre typologie fait apparaître une partie des reliefs du paysage économique et social des départements français. Pour un département, la comparaison « de voisinage » n'est pas satisfaisante : la Seine-Saint-Denis ressemble bien davantage au Pas-de-Calais qu'aux Hauts-de-Seine. Dans l'ensemble, seul le Nord, le pourtour méditerranéen et l'Ile-de-France (hors Seine-Saint-Denis) offre une part d'homogénéité à la fois géographique, économique et sociale.

Il faut combiner les données sur la population, le degré d'urbanisation, les niveaux de vie ou de formation, la situation de l'emploi, etc. Seule une typologie est capable de le faire en combinant l'ensemble de ces éléments.

Ainsi, le Var et la Sarthe pourraient se comparer si l'on ne tenait compte que de la forme de leur urbanisation : des territoires avec une ville-centre comprise entre 100 et 200 000 habitants. Pourtant, ils ont des caractéristiques très différentes. Le Var comprend une part beaucoup plus importante de personnes âgées et une plus forte précarité (de l'emploi). La Sarthe est un département plus dynamique en termes d'emploi et plus rural.

Le département des Côtes d'Armor, le commanditaire de cette étude, est un département rural, mais ce critère

n'est pas suffisant en matière de comparaison. La Dordogne offre par exemple un visage semblable, mais avec une instabilité de l'emploi plus forte. Les Côtes d'Armor se rapprocheraient plutôt de la Vendée, du Jura ou de la Manche.

Ce type de travail permet d'aller plus loin dans la connaissance des territoires et de mieux comprendre leur situation. Cette approche sous forme de typologie peut être bien entendu réalisée à des échelons très diversifiés, qu'il s'agisse de régions (Cf. « Les dynamiques socio-spatiales des territoires de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur », typologie infra-régionale menée sur la Région PACA en 2013 par le Compas), d'agglomérations, ou de communes (Cf la typologie dynamique menée par le Compas en 2013 sur les Iris d'Avignon et la mise en évidence des évolutions en 2000 et 2009). L'exercice n'est pas sans limite. Le choix des variables utilisées – et leur disponibilité – constitue bien entendu un élément central, qui va déterminer les regroupements réalisés. Le résultat permet toutefois de dépasser la linéarité d'un indicateur unique d'une part, ou la difficulté d'interprétation d'un tableau de bord sous forme de liste d'indicateurs d'autre part. C'est un champ de l'analyse des territoires qui mérite d'être développé.

Par Stéphanie Bigo et Violaine Mazery

Pour recevoir nos publications, abonnez vous sur www.lecompas.fr/compas-info

Compas études

Une publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'observation territoriale et de l'analyse des besoins sociaux.

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Rédacteur en chef : Louis Maurin

Auteurs du n°10 : Violaine Mazery, Stéphanie Bigo

Étude réalisée dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire social du Conseil général des Côtes d'Armor.

Contact Compas : contact@compas-tis.com

Contact Conseil Général des Côtes d'Armor : carioualain@cg22.fr

Nos établissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - Tél : 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - Tél : 01 45 86 18 52

Strasbourg : 41 Boulevard Clémenceau, 67 000 Strasbourg - Tél : 03 90 41 09 18

Pour plus d'informations :

Site du Compas : www.lecompas.fr

Le Centre d'observation de la société : www.observationsociete.fr/

La base documentaire : www.lecompas.fr/base-documentaire

ISSN : 2267-9103

